



Affaires juridiques

Law

L. Michel Huart
Avocat général

General Counsel

Canadien National
935, rue de La Gauchetière ouest
16^e étage
Montréal (Québec) Canada
H3B 2M9
Téléphone: (514) 399-7512
Télécopieur: (514) 399-4296Canadian National
935 de La Gauchetière Street West
16th Floor
Montreal, Quebec, Canada
H3B 2M9
Telephone: (514) 399-7512
Facsimile: (514) 399-4296

Dossier: 3471-179

Le 03 mars 2006

Télécopieur : (418) 643-9474

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audience publique sur l'environnement
Édifice Lormer Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, Québec
G1R 6A6

Objet : Projet de Construction de réservoirs additionnels d'entreposage de produits liquides dans Montréal-Est

Madame,

La présente fait suite à votre lettre du 21 février 2006. Nous avons les réponses suivantes à vos questions

Q.1. De quelle façon le Canadien National évalue les risques d'accidents associés au transport des matières dangereuses, notamment en rapport aux activités de Canterm terminaux canadiens?

R. La gestion des risques associés au transport des marchandises dangereuses se fait principalement en fonction de la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses de Transports Canada. Cette réglementation des plus exhaustives porte, entre autre, sur la classification des marchandises, les documents d'expédition, les indications de danger, les normes de sécurité ainsi que les types de wagons utilisés. La sécurité est une valeur essentielle au CN. La Compagnie s'est engagée, grâce à son système de gestion de la sécurité, à veiller en permanence à la sécurité de son personnel et de ses actifs, de ses clients, des collectivités et de l'environnement. Elle s'attache à fournir la formation, les méthodes et les outils nécessaires pour garantir la sécurité du milieu de travail, de manière à réduire au minimum les risques d'accidents ou de blessures et à livrer les marchandises de Canterm et des autres clients sans avaries.

Q.2 Par quels moyens votre organisme s'assure de la protection de la population environnante advenant un accident technologique majeur?

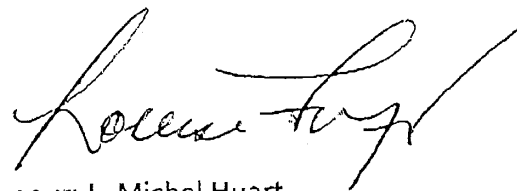
Renée Poliquin
Le 3 mars 2006
Page 2

R. Le CN s'est doté d'un plan d'intervention d'urgence spécifiquement adapté au transport ferroviaire. Des programmes de formation sont offerts aux employés ainsi qu'aux différents intervenants. De plus, des équipes spécialement formées sont déployées dans les situations d'urgence.

Q.3 *Quel est le nombre quotidien de trains et de wagons circulant dans le secteur des coopératives les Rives du Fleuve et le Fleuve de l'Espoir situés entre les rues Georges V. David et Notre-Dame et bordés de la voie ferrée du Canadien National?*

R. Environ quatre wagons sont mis en place par le CN chez Canterm par une équipe qui dessert l'installation trois fois par semaine.

Si vous avez besoin d'information additionnelle, n'hésitez pas à me contacter.,
Veuillez agréer, madame, l'expression de mes salutations distinguées.



pour: L. Michel Huart

w:\Poliquin\030306Canterm\éf